

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 16 septembre 2024 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, le 3 septembre 2024 à 20 h 00 heures et à laquelle sont présents :

Siège #1 - Yves Arcouette
Siège #2 - Johanne Joannette
Siège #3 - Raymond Bisailon
Siège #4 - Annie Gagnon
Siège #5 - Bruno Lavallée
Siège #6 - Pierrette Lajoie

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau. Monsieur Stéphane Chagnon directeur général et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-09-336

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2024, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

10.3 Avis de motion et présentation du règlement 014-2024 - Règlement décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires et parcs.

REPORTER:

L'item 4.2

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024.
- 4 - CORRESPONDANCE
 - 4.1 - Invitation à la Marche exploratoire.

- 4.2** - Demande de contribution à la réalisation de la mission de la Maison des jeunes d'Acton Vale.
 - 4.3** - Demande d'appui de madame Catherine Plante.
 - 4.4** - Dépôt d'une lettre de remerciement.
- 5** - CONSEIL
 - 5.1** - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.
 - 5.2** - Appui au projet de déploiement des infrastructures vertes du CRE Capitale-Nationale, la Société québécoise de phytotechnologie et Ville Éponge dans le cadre du programme Action-Climat Québec.
 - 5.3** - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute.
 - 5.4** - Résolution pour autoriser l'achat des lots 6 420 707 et 6 420 708 du cadastre du Québec (rues du Boisé et Daragon) appartenant à 9165-9169 Québec Inc.
- 6** - RAPPORTS MENSUELS
 - 6.1** - Dépôt du rapport du service incendie
- 7** - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX
- 8** - DIRECTION GÉNÉRALE
- 9** - TRÉSORERIE
 - 9.1** - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer.
- 10** - GREFFE MUNICIPAL
 - 10.1** - Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Cain Lamarre.
 - 10.2** - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par BFL Canada, risques et assurances Inc.
 - 10.3** - Avis de motion et présentation du règlement 014-2024 - Règlement décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires et parcs.
- 11** - RESSOURCES HUMAINES
 - 11.1** - Résolution pour adopter la politique de remboursements de frais pour compétitions /Formations.
- 12** - COUR MUNICIPALE
- 13** - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- 14** - TRAVAUX PUBLICS
- 15** - LOISIRS
 - 15.1** - Résolution pour accepter et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.
- 16** - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES
- 17** - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

19.1 - Vote de félicitations.

19.2 - Vote de félicitations.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-09-337

3.1 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 août 2024 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4 - CORRESPONDANCE

2024-09-338

4.1 - Invitation à la Marche exploratoire.

Attendu que le Comité Accessibilité Acton issu de la Table des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la MRC d'Acton et des Maskoutains, invite les membres du conseil à la reprise de l'activité de sensibilisation et d'information 'La Marche exploratoire', le jeudi 19 septembre 2024 de 13h30 à 16h, dont le point de départ est au CHSLD;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu:

Que le maire, monsieur Éric Charbonneau et mesdames les conseillères Johanne Joannette et Pierrette Lajoie participeront à la 'Marche exploratoire' le jeudi 19 septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 - Demande de contribution à la réalisation de la mission de la Maison des jeunes d'Acton Vale.

... L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

2024-09-339

4.3 - Demande d'appui de madame Catherine Plante.

Attendu que madame Catherine Plante, citoyenne de la MRC d'Acton et artiste professionnelle depuis maintenant sept ans, fait principalement de l'illustration naturaliste, représentation de la faune et la flore du Québec, à la main avec des encres sur papier, à la façon des anciennes planches botaniques;

Attendu que madame Plante souhaite déposer un projet au Conseil des arts et lettres du Québec et aimerait recevoir l'appui de la municipalité, par une rencontre avec l'inspecteur municipal ou la personne responsable des loisirs, afin d'en apprendre plus sur la municipalité et sur les espaces verts qu'on y retrouve et pour la dernière phase du projet, obtenir l'aide d'une personne des Travaux publics, afin d'implanter le panneau dans un espace vert public de la municipalité;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale appuie madame Plante dans son projet et autorise les rencontres avec le directeur des Services culturels et sportifs et le directeur des Travaux publics, le moment venu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 - Dépôt d'une lettre de remerciement.

Dépôt d'une lettre de remerciement de la Clé sur la porte.

Le conseil en prend acte.

5 - CONSEIL

5.1 - Résolution pour autoriser des dépenses effectuées par des conseillers (ères) ainsi que le paiement de ces dépenses.

Aucune dépense

2024-09-340

5.2 - Appui au projet de déploiement des infrastructures vertes du CRE Capitale-Nationale, la Société québécoise de phytotechnologie et Ville Éponge dans le cadre du programme Action-Climat Québec.

Attendu que le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale et ses partenaires entendent déposer un projet de déploiement des infrastructures vertes à l'échelle régionale dans le cadre de l'appel à projets Action-Climat Québec;

Attendu que le déploiement des infrastructures vertes permet d'augmenter la résilience des municipalités québécoises face aux changements climatiques et d'augmenter la captation des GES par l'entremise des infrastructures vertes;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale confirme son appui au projet qui permettra d'outiller et de former les municipalités dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques par l'intégration et l'utilisation d'infrastructures vertes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-341

5.3 - Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.3 - Remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.3 - Réception définitive des ouvrages relatif au remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute;

Attendu la recommandation de monsieur Sébastien Labonté, ing., de la firme Pluritec;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 8 245.00 \$ plus taxes, à Filtrum Inc. à titre de paiement du décompte progressif no.3;

De financer cette dépense de 8 245.00 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 007-2020;

D'autoriser le directeur général, monsieur Stéphane Chagnon à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.3 - Réception définitive des ouvrages relativement au remplacement des vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-342

5.4 - Résolution pour autoriser l'achat des lots 6 420 707 et 6 420 708 du cadastre du Québec (rues du Boisé et Daragon) appartenant à 9165-9169 Québec Inc.

Attendu que la Ville a, le 7 juillet 2015, conclu une entente relative à des travaux municipaux en vue d'un projet de mise en valeur du lot 3 610 931 du cadastre du Québec;

Attendu que le promoteur s'est conformé à toutes les exigences de l'entente conclue et que les travaux de construction de la rue sont présentement terminés;

Attendu que la Ville a procédé à l'acceptation finale des rues et désire se porter acquéreur des lots 6 420 707 et 6 420 708 du cadastre du Québec;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale achète de 9165-9169 Québec Inc. représenté par monsieur Denis Champagne les lots 6 420 707 et 6 420 708 du cadastre du Québec (une partie des rues du Boisé et Daragon), au prix global de 1,00 \$, plus les taxes si applicables, payé comptant;

Que la Ville d'Acton Vale mandate Me Maxime Belval, notaire, pour rédiger l'acte d'achat à intervenir entre les parties;

Que la Ville d'Acton Vale autorise à cet effet une dépense d'un montant de 1,00 \$, plus les taxes si applicables, ainsi que son paiement à même le poste

budgétaire 22-300-10-000, à 9165-9169 Québec Inc. pour le coût d'achat desdits lots;

Que monsieur le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe soient et sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat à intervenir ainsi que tout document jugé nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6 - RAPPORTS MENSUELS

6.1 - Dépôt du rapport du service incendie

Rapport du Service incendie.

Le conseil prend acte.

7 - RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS RELATIVEMENT AUX ACHATS MUNICIPAUX

- 7.1 Greffe municipal et Cour municipale
- 7.2 Services culturels et sportifs
- 7.3 Travaux publics
- 7.4 Direction générale
- 7.5 Bibliothèque municipale
- 7.6 Urbanisme
- 7.7 Trésorerie
- 7.8 Incendie
- 7.9 Traitement de l'eau et épuration des eaux
- 7.10 Ressources humaines

Le conseil prend acte.

8 - DIRECTION GÉNÉRALE

9 - TRÉSORERIE

9.1 - Résolution pour autoriser le paiement des déboursés et comptes à payer.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
<ul style="list-style-type: none">• Liste des chèques émis et des paiements directs du 26 juillet au 28 août 2024	155 031.01 \$
<ul style="list-style-type: none">• Paiements par AccèsD du 26 juillet au 28 août 2024	189 637.37 \$

2024-09-343

<ul style="list-style-type: none"> • Salaires, REER pour le mois d'août 2024 	186 388.94 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement par carte de crédit - Loisirs du 26 juillet au 28 août 2024 	626.60 \$
Liste des comptes à payer : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le mois d'août 2024 	252 435.22 \$
Grand Total	784 119.14 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10 - GREFFE MUNICIPAL

2024-09-344

10.1 - Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Cain Lamarre.

Banque d'heures et service de consultation;

Il est proposé par la conseillère Annie Gagnon appuyée par le conseiller Yves Arcouette et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et, au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-345

10.2 - Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par BFL Canada, risques et assurances Inc.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu une modification de sa police d'assurance de responsabilité civile pour parcs de rouli-roulant et pistes de BMX et aménagement semblables;

En conséquence, la conseillère Johanne Joannette propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 384.17 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement à même le fonds général au poste budgétaire 02-701-50-420, à BFL pour la modification de la police d'assurance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10.3 - Avis de motion et présentation du règlement 014-2024 - Règlement décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires et parcs.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le *Règlement 014-2024 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires et parcs*;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie le projet de règlement intitulé : « *Règlement 014-2024 décrétant les limites de vitesse maximales permises sur certaines rues de la municipalité et dans certaines zones scolaires et parcs* », qui sera adopté à une séance subséquente.

11 - RESSOURCES HUMAINES

2024-09-346

11.1 - Résolution pour adopter la politique de remboursements de frais pour compétitions /Formations.

Attendu que la directrice Ressources humaines et directrice générale adjointe dépose une politique concernant le remboursement des frais pour compétitions et formation du Phoenix d'Acton Vale, pour fins d'acceptation par le Conseil;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Johanne Joannette et il est résolu :

D'adopter, telle que soumise, la politique concernant le remboursement des frais pour compétitions et formation du Phoenix d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12 - COUR MUNICIPALE

13 - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 - TRAVAUX PUBLICS

15 - LOISIRS

2024-09-347

15.1 - Résolution pour accepter et désigner les signataires du protocole d'entente à intervenir avec le Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi M11-M13 d'Acton Vale pour l'organisation d'un tournoi de hockey du 2 au 15 décembre 2024;

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-970 au Tournoi M11-M13 d'Acton Vale, 34^e édition;

D'autoriser le directeur général ainsi que le directeur du service à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec Tournoi M11-M13 d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16 - TRAITEMENT ET ÉPURATION DES EAUX USÉES

17 - INCENDIE

18 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

19 - VARIA

2024-09-348

19.1 - Vote de félicitations.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu de féliciter, le Valois Marc-André Jolicoeur, qui a remporté le championnat canadien de pickleball qui se tenait en Nouvelle-Écosse du 20 au 24 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-349

19.2 - Vote de félicitations.

La conseillère Annie Gagnon propose et il est unanimement résolu d'adresser ses félicitations aux membres du comité organisateur de l'Association du Soccer Mineur d'Acton Vale, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé activement à la réussite du tournoi de fin de saison.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 10.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 10.

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et dix minutes (20;10).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Maryse Hamel, CPA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Maryse Hamel
Trésorière

Date